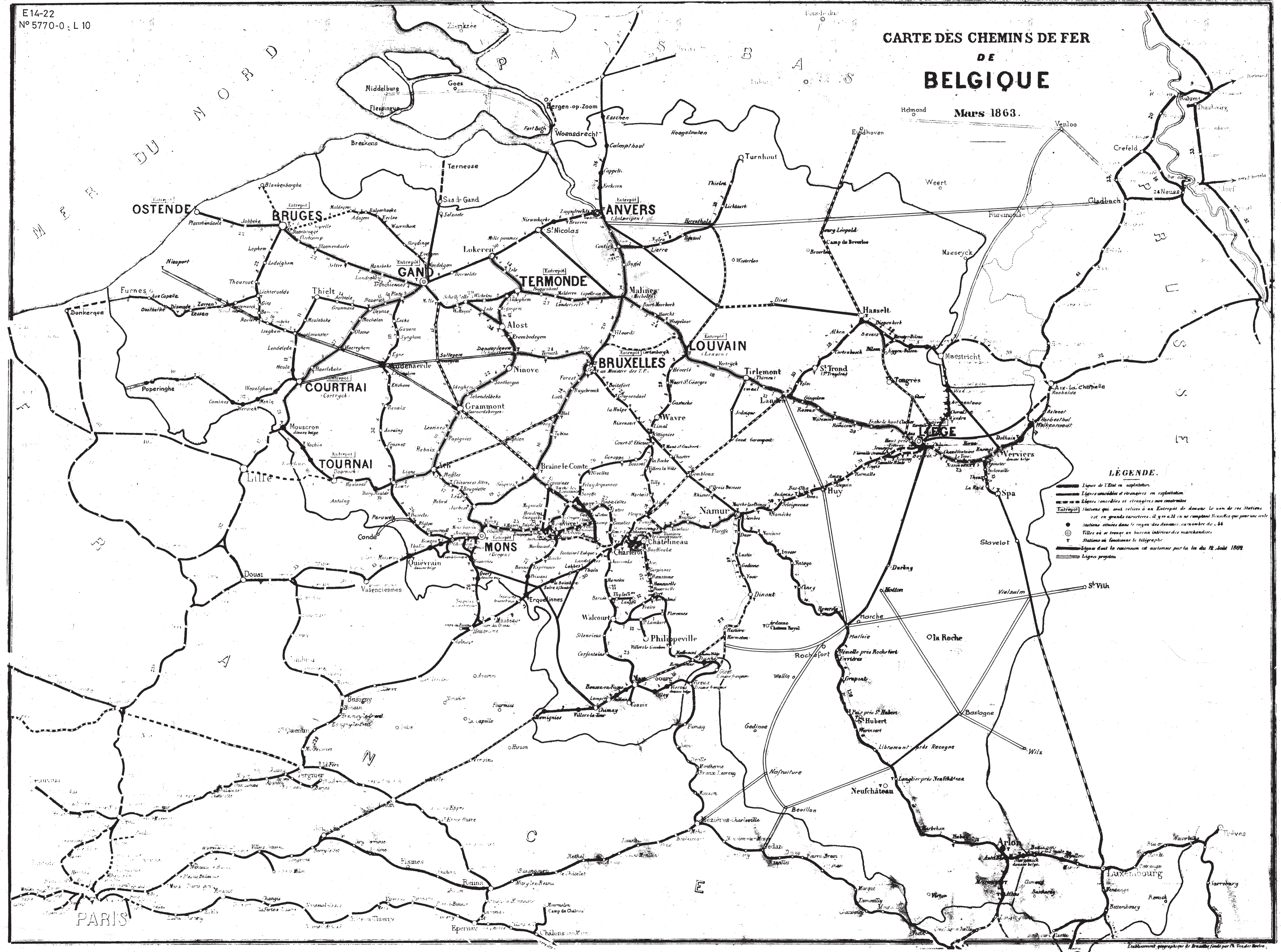


CARTE DES CHEMINS DE FER DE BELGIQUE

Mars 1863.



LEGENDE.

- Lignes de l'Etat en exploitation.
- Lignes concédées et étrangères en exploitation.
- Lignes concédées et étrangères non construites.
- Stations qui sont reliées à un Entrepôt de douane. Le nom de ces Stations est en grande caractères. Il y en a 22 en ne comptant Bruxelles que pour une seule.
- Stations situées dans le rayon des douanes, au nombre de 24.
- ⊙ Villers où se trouve un bureau intérieur des marchandises.
- ⊕ Stations où fonctionne le télégraphe.
- Lignes dont la concession est autorisée par la loi du 12 Août 1862.
- Lignes projetées.

Établissement géographique de Bruxelles fondé par Ph. Vander Haeghe.